

Remplace la partie administrative de la norme SIA 203:1997

Allgemeine Bedingungen für Deponiebau – Vertragsbedingungen zur Norm SIA 203

## Conditions générales pour décharges

Dispositions contractuelles spécifiques  
à la norme SIA 203

118/203

Numéro de référence:  
SN 507203:2016 fr

Valable dès: 2016-07-01

Éditeur  
Société suisse des ingénieurs  
et des architectes  
Case postale, CH-8027 Zurich

Les corrections et commentaires éventuels concernant la présente publication sont disponibles sous [www.sia.ch/correctif](http://www.sia.ch/correctif).

La SIA décline toute responsabilité en cas de dommages qui pourraient survenir du fait de l'utilisation ou de l'application de la présente publication.

---

2016-09 1<sup>er</sup> tirage

# TABLE DES MATIÈRES

	Page
<b>Avant-propos</b> .....	4
<b>0</b> <b>Domaine d'application</b> .....	5
0.1    Délimitation .....	5
0.2    Intégration aux documents du contrat .....	5
0.3    Références normatives .....	5
0.4    Définitions .....	5
<b>1</b> <b>Contrat d'entreprise</b> .....	7
1.1    Appel d'offres .....	7
1.2    Offre de l'entrepreneur .....	8
1.3    Obligations des parties contractantes ..	8
<b>2</b> <b>Conditions de rémunération</b> .....	10
2.1    Généralités .....	10
2.2    Prestations comprises .....	10
2.3    Prestations non comprises .....	10
<b>3</b> <b>Modification de commande</b> .....	11
<b>4</b> <b>Exécution des travaux</b> .....	11
<b>5</b> <b>Métrés, modalités de paiement</b> .....	12
5.1    Généralités .....	12
5.2    Règles de métré .....	12
5.3    Modalités de paiement .....	12
<b>6</b> <b>Réception de l'ouvrage et responsabilité pour les défauts</b> .....	13
<b>7</b> <b>Extinction prématurée du contrat</b> .....	13

# AVANT-PROPOS

## **But et contenu de la norme**

La présente norme fait partie des *Conditions générales pour la construction (CGC)*. Elle complète la norme SIA 118 *Conditions générales pour l'exécution des travaux de construction*. Elle précise les dispositions concernant la conclusion, l'objet et l'exécution des contrats.

Les CGC règlent les droits et les obligations du maître d'ouvrage et de l'entrepreneur dans le but de garantir que l'ouvrage soit exécuté conformément aux spécifications figurant dans les normes techniques ou exigées par le maître d'ouvrage.

## **Principe des conditions générales pour la construction (CGC)**

La norme SIA 118 définit les règles générales s'appliquant pour la plupart à toutes les catégories de travaux.

Les CGC concordent avec la norme SIA 118. Elles définissent les règles complémentaires ou divergentes spécifiques aux différentes catégories de travaux.

---

Organisations représentées dans la commission SIA 203

ASED Association suisse des exploitants d'installations de traitement des déchets  
FHNW Université des Sciences Appliquées de Suisse nord-occidentale  
OFEV Office fédéral de l'environnement  
SIA GS Bureau SIA

---

---

## Commission SIA 203

		Représentant de
Président	Enrico Cassina, ing. civ. dipl. ETS, Oberscherli	Concepteur
Membres	Werner Baumann, Dr sc. nat./SIA, Niedergösgen Franz Fischer, ing. civ. dipl. ETS, Rothenburg Jürg Haudenschild, ing. civ. dipl. ETS, Wetzikon Rita Hermanns Stengele, Dr sc. techn. EPF/SIA, Watt Christoph Hess, Oetwil am See Werner Kalunder, dipl. Natw. ETH, Gingins André Laube, lic. phil. nat., Géographe, Berne Alois Lengen, ing. dipl. ETS, Wilen Francesco Valli, Prof., ing. civ. dipl. EPF/SIA, Bülach Jörg Zenger, ing. civ. dipl. ETS, Riggisberg	Canton d'Argovie ASED Entrepreneur Concepteur ASED, entrepreneur Concepteur OFEV Entrepreneur FHNW (jusqu'au 1.6.2015) Concepteur
Responsable SIA GS	Silke Sedvallson, dipl. ing., Arch. FH, Zurich	

---

## Adoption et validité

La Commission centrale des normes de la SIA a adopté la présente norme SIA 118/203 le 1<sup>er</sup> mars 2016.

Elle est valable dès le 1<sup>er</sup> juillet 2016.

Elle remplace la partie administrative de la norme SIA 203, *Décharges contrôlées*, édition 1997

---

Copyright © 2016 by SIA Zurich

Tous les droits de reproduction, même partielle, de copie, intégrale ou partielle (photocopie, microcopie, CD-ROM, etc.), d'enregistrement sur ordinateur et de traduction sont réservés.